

Zone dactivités au lieudit « Les Saurins »
SCI PI17
Décembre 2017

Notice environnementale Contrat N°201712XX

# Notice environnementale

Outil daide à la décision à destination du maître dauvrage



Citation recommandée	Biotope, 2017, Notice environnementale, zone doactivités au lieudit les « Saurins » sur la commune de Sénas (13). 18 p.		
Objet du document	Outil daide à la décision à destination du maître dapuvrage		
Version/Indice	Version finale		
Date	24/01/2018		
Nom de fichier	Note_Environnementales_Senas		
N° de contrat	201712XX		
Maître dopuvrage	SCI PI 17		
Biotope, Responsable du projet	Solenne LE JEUNE Botaniste		
Biotope, Contrôleur qualité	Éric BRUCHET		



# Table des matières 1 Contexte de lœtude et localisation du site 2 Synthèse des enjeux environnementaux 5 Synthèse 12 Annexe : cartes de zonages PLU, PPRI, zonages environnementaux, TVBõ 13







### 1 Contexte de letude et localisation du site

Cette notice environnementale a pour objet de dégager les enjeux environnementaux potentiels sur le site du projet. Cette analyse repose sur les éléments bibliographiques mis à disposition.

Le site doétude se situe au lieudit « Les Saurins », commune de Sénas, département de Bouches-du-Rhône, région PACA. La zone doétude soétend sur près de 7,5 hectares.

Il trouve place dans un paysage agricole marqué par un ensemble de cultures et de vergers structuré par un réseau de haies et de canaux digrigation.

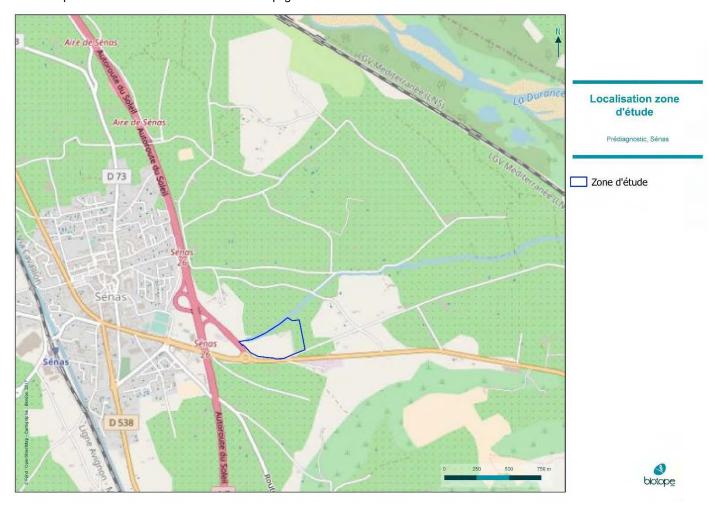


Figure 1 Localisation de la zone d'étude





# 2 Synthèse des enjeux environnementaux

THEME GENERAL	Domaine spécifique	SITUATION ET PROBLEMATIQUES ACTUELLES	SITUATION FUTURE : recommandations/commentaires
Contexte géographique et topographique		Le site est localisé dans le département des Bouches du Rhône, au droit de la sortie Autoroute « Sénas Ë Mallemort » qui débouche sur la RD7n à mi-chemin entre Aix et Avignon, à environ 15km de Salon de Provence, face au département du Vaucluse accessible via logchangeur de Cavaillon plus au nord, via Mallemort 10km au sud (franchissement de la Durance par la RD23)	Laccès au futur site bénéficiera des infrastructures existantes, RD7n mais également « vielle route de Mallemort » : ladaptation des axes routiers seront conséquent mais vont saffectuer sur une topographie relativement plane, limitant les terrassements. Sa situation au droit de lacchangeur, sa desserte via la RD7n lui confère un intérêt stratégique (sur le plan économique majeur)
Contexte climatique		Le site est localisé en région méditerranéenne soumis à des vents violents(mistral)  La qualité de lair sur le secteur de projet est de bonne qualité et influencée en particulier par le trafic autoroutier et routier	Au-delà de limtérêt écologique, les haies de cyprès/peupliers jouent un rôle brise vent qui convient de préserver voire de renforcer  Le trafic qui sera généré par le projet simsèrera dans le trafic existant sur des infrastructures adaptées.  Des aménagements telles que bornes électriques visant à favoriser les véhicules électriques contribueraient à affirmer la démarche développement durable
Géologie		Site localisé dans la plaine de la Durance : alluvions récentes du quaternaire	1
Hydrogéologie		Le site du projet est localisé sur lentité hydrogéologique nommée « Alluvions de la Durance et des affluents du Verdon du Rhône » qui setend sur 467 km2 . « nappe de basse Durance ».  Cette nappe est fortement utilisée par lagriculture et les habitations isolées, en partie réalimentée par les réseaux derrigation  Selon les bases de données du BRGM, le site également est exposé au risque denondation par remontée de nappe phréatique. Le gire de tude est	Le projet devra préserver les écoulements souterrains: la topographie plane et labsence de terrassements majeurs permettront de préserver la nappe.  Des piézomètres seront à mettre en place afin de connaitre les fluctuations de la nappe et le NHE (de manière à ajuster les projet/travaux)  Le canal côté nord sera à préserver au regard de son rôle dans la réalimentation de la nappe (outre ligrigation)



THEME GENERAL	Domaine spécifique	SITUATION ET PROBLEMATIQUES	SITUATION FUTURE :
		ACTUELLES	recommandations/commentaires
		définie comme ayant une sensibilité moyenne à forte concernant le phénomène de remontée de nappe.  Lighterrogation dagriculteurs locaux indique une profondeur de la nappe de logrdre de 6 à 8m par rapport au terrain naturel.	Laménagement sera notamment associé à laétude voirie et nécessitera une étude de gestion des eaux pluviales (dans le cadre de la procédure loi sur la au): des systèmes de noues pourraient contribuer à la réalimentation de la nappe au droit du projet. Lamperméabilisation du site sera limitée (voir règles daurbanisme)
			Laménagement pluvial (associé à des noues et bassins dinfiltration) contribueront à préserver les eaux souterraines
Hydrographie		La commune de Sénas sinscrit au sein du bassin versant de la Durance, dont surface totale est de 14 472 km2. Ce bassin versant sintend do vignon à Briançon.  Le site reste relativement éloigné de la Durance mais est bordé au nord par le Béal du Moulin. Son rôle a notamment été présenté ci-dessus	Les aménagements préconisés pour la préservation des eaux souterraines, contribueront à <b>préserver</b> les milieux superficiels également En ce qui concerne le risque inondation (voir les risques majeurs)  Concernant la gestion des eaux pluviales : voir thème « urbanisme »  Le projet devra être étudié au regard de la loi sur logau, rubrique 2.1.5.0 en particulier.
Risque naturels	Inondation	Le territoire des Bouches-du-Rhône est soumis à des risques dBnondation notables, notamment lors des fortes précipitations automnales caractéristiques du climat méditerranéen. La commune de Sénas possède un réseau hydrographique constitué majoritairement de canaux et de la Durance qui est connue pour ses nombreuses crues. Elle est ainsi concernée par un risque dipnondation important qui sæst traduit par liélaboration dun Plan de Prévention des Risques « inondation » approuvé le 5 novembre 2014 et son intégration au sein du Territoire à Risque Important (TRI) dipnondation de Avignon. À noter également que depuis 1982, 6 arrêtés de catastrophes naturelles liés à lipnondation ont été déposés pour la commune.	La réalisation du projet nécessitera la réalisation dune étude hydraulique et hydrogéologique dans le cadre de la procédure loi sur læau.  Cette étude devra démontrer que læménagement de ce site est compatible avec ces risques inondation, remontée de nappe, tout en proposant un plan de gestion des eaux pluviales (approche quantitative et qualitative)  NB: le PLU intègre cette zone à vocation dærbanisation et donc le risque inondation. Les aménagements respecteront par conséquent les règles dærbanisme et donc, indirectement, les règles du PPRi



THEME GENERAL	Domaine spécifique	SITUATION ET PROBLEMATIQUES	SITUATION FUTURE :
THEME SEIVER OF	Domaine speemque	ACTUELLES	recommandations/commentaires
		Dans le cadre de loAZI, la zone de projet se situe au sein du lit majeur pour lequel des crues rares à exceptionnelles peuvent si produire. Ce secteur peut, en théorie, être également mobiliser pour des crues plus fréquentes mais il est nettement moins submergé que le lit moyen.  Dans le cadre de loGaboration du PPRI de Sénas, lanalyse hydraulique a classé le secteur de lapire doctude dans une zone dogléa de type exceptionnel, coest-à-dire que cette zone est inondée dans le cadre dogne crue centennale (Q = 5000 m3/s) mais que les hauteurs dogau et la vitesse du courant sont moindres. Il soggit essentiellement des zones de projet se situe	La zone Be correspond aux secteurs soumis à des crues exceptionnelles supérieures à la crue de référence, de fréquence plus rare. Ce qui dans les faits, place cette zone "hors d'eau" pour la crue de référence.  Il convient de noter que le calage des planchers à 0.50 m / TN (0.30+0.20) permet d'une part de prévenir les problèmes liés aux potentielles inondations pour des crues supérieures à la crue de référence et d'autre part de réaliser un vide sanitaire visitable qui affranchirait lœuvrage de tout désordre lié à lœumidité latente du sol, à la présence de nappe phréatique et à lœnondabilité.
Autres risques naturels à prendre en compte	Séisme,  Mouvements de	La commune de Sénas est classée dans sa totalité en zone de sismicité 4 dite « moyenne » du zonage sismique français  Mouvements de terrain, feux de forêt : pas dænjeux particuliers sur ce secteur	Respecter les règles de constructions parasismiques
Risques généraux	terrain feux de forêt  Transport de Matières dangereuses	Le site est concerné par une voie de transport terrestre exposée au risque TMD qui jouxte le sud de lopire doétude : la départementale 7 (RD7N).	Un travail spécifique sera à réaliser pour sécuriser laccès au site et rétablir le carrefour avec la vielle route de Mallemort.
Milieux naturels	Voir pré-diagnostic	Le site est localisé en dehors des zones dunventaires et réglementées.  La zone du tude est implantée dans la basse Provence Rhodanienne, au sein de la plaine alluviale de la basse Durance et à luest du massif des Alpilles. Nettement soumis au climat méditerranéen, le site est encadré au nord par le cours de la Durance et au sud par un massif calcaire dominé par des garrigues basses et pelouses sèches. Il suprisère dans un paysage local principalement composé de parcelles de vergers	Prévoir des inventaires naturalistes sur un cycle complet  Adapter le calendrier des travaux aux contraintes écologiques (éviter la période de nidification, démarrage des travaux avant la période dquibernation des reptilesõ)  Préservation des alignements végétaux, zones favorables à la fréquentation animale, à préserver dans la mesure du possible, en particulier le long du canal, tout en gérant les espèces envahissantes.



THEME GENERAL	Domaine spécifique	SITUATION ET PROBLEMATIQUES	SITUATION FUTURE :
		ACTUELLES	recommandations/commentaires
		largement irrigués et structurées par un réseau important de haies plus ou moins diversifiées.  Les parcelles concernées par laire détude immédiate supportent des haies, des plantations darbres fruitiers, des cultures et des friches post-culturales. Ces milieux artificialisés et relativement homogènes sont globalement peu favorables à læxpression dæne faune et flore riches et diversifiées présentant un intérêt patrimonial.  Au regard des végétations recensées, la zone détude est potentiellement fréquentée par des espèces communes néanmoins certaines sont protégées en droit français parmi les reptiles, les amphibiens, les mammifères et les oiseaux.  Læntérêt écologique de la zone dætude porte sur les haies spontanées et bocagères et les fourrés arbustifs qui offrent des supports pour la faune locale (zones refuge, zones dælimentation, axes de déplacement le long des lisières à)  Des foyers dæspèces exotiques envahissantes sont présents en bordure de canal témoignent un état de conservation dégradé et une fonctionnalité écologique réduite.  Les bases de données recensent à læchelle de la commune la présence dæspèces faunistiques et floristiques protégées	Maintenir une trame végétale au sein du projet en sœppuyant sur le canal et sa bordure boisée  Prévoir la création dœspaces verts en relation avec le contexte environnant : choix dœssences végétales adaptées (autochtones en lien avec les essences présentes sur le canal), pouvant être favorables à la petite faune (arbustes à baies, espèces mellifèresõ), aménagements favorables à la petite faune (pose de nichoirs, création dœbris pour les chauves-souris ou pour les reptilesõ)  Eviter la dispersion des espèces exotiques envahissantes
Milieu humain	Population	La commune de Sénas comptait au 1er janvier 2014, 7 006 personnes selon le dernier recensement de lon le lo	Le projet répondra à lévolution de la population constatée et contribuera au développement économique du territoire, en cohérence avec les communes voisines (Mallemort, Charleval, Eyguièreső)
	Economie	principale et La Capelette le long de la RD7N (à	



THEME GENERAL	Domaine spécifique	SITUATION ET PROBLEMATIQUES	SITUATION FUTURE :
THEME OFFICE	Domaine specifique	ACTUELLES	recommandations/commentaires
		læst de la bretelle dæccès). La commune envisage de développer une nouvelle zone dactivité dans le Secteur des Saurins, en bordure Est du bourg principal de Sénas (projet objet de lætude)	
Urbanisme		·	Projet compatible avec le PLU
		Le site de projet est localisé dans une zone à vocation dactivité ( <b>2AUEa</b> ) Le PADD vise à encourager lamplantation dactivités sur ce secteur. Le PLU et donc les orientations du PADD ont été rédigées en intégrant les recommandations du PNR des Alpilles, en particulier sur le plan paysager et écologique.	Concernant le zonage Pluvial : les parcelles se situe en zone EP2 (Zonage pluvial du PLU), qui précise :  La maitrise des débits de ruissellement et la compensation des imperméabilisations nouvelles et de leurs effets par la mise en %uvre de bassins de rétention  La mise en %uvre de mesures préventives et conservatoires pour ne pas augmenter les débits par temps de pluie dans les canaux darrosage.  Un entretien régulier du canal sera également à
Agriculture		Le projet concerne une zone à vocation agricole, dont des vergers au nord.	réaliser, en maintenant un recul de 8m  Localisée à la jonction de la voie dœccès à lœchangeur et de la RD7n, il limitera par conséquent læffet de coupe sur les unités dæxploitation
Réseau viaire		Le site du projet est inscrit au centre don réseau de transport routier relativement bien développé. Le site est juxtaposé à la vieille route de Mallemort, la RD7N, qui longe la bordure Sud et la bretelle daccès à lautoroute A.7 côté ouest. La RD7n domportance régionale permet la liaison entre Avignon et Aix-en-Provence. Cet axe de circulation est classé route à grande circulation par le décret 2010-578 du 31 mai 2010. Selon le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, en 2012, 13 071 véhicules y circulaient en moyenne par jour. La RD7N est signalée comme	Un travail spécifique sera à réaliser pour sécuriser laccès au site et rétablir le carrefour avec la vielle route de Mallemort.  NB : la ligne TGV est éloignée du site (elle longe la Durance).



THEME GENERAL	Domaine spécifique	SITUATION ET PROBLEMATIQUES	SITUATION FUTURE :
		une route accidentée, en raison du fort niveau de trafic et des vitesses élevées. En outre, la zone de tude est située au droit du carrefour RD7n avec la bretelle de le changeur et de la vielle route de Mallemort et bénéficie par conséquent de la vielle le reste du territoire est desservi par plusieurs départementales et donc par la jutoroute A7 qui traversent la commune.	recommandations/commentaires
Paysage		Lanalyse paysagère a pris en compte les descriptions de latlas des paysages des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. Deux unités paysagères satendent sur laire datue : le Pays da igues au nord et la plaine de la Durance sur le reste de laire datue. Cette dernière concerne spécifiquement le projet  Les enjeux plus locaux sont illustrés par la notice paysagère jointe	Il conviendra de préserver voire de renforcer les alignements végétaux en périphérie du site actuel en particulier.  Le projet fera løbjet døménagements paysagers (espaces verts, haies) permettant de limiter les vues depuis les infrastructures routières tout en assurant la cohérence avec les enjeux écologiques, hydrauliques et agricoles notamment, qui interfèrent fortement les uns avec les autres : par exemple, un fossé hydraulique sera utilement accompagné dølignements végétaux favorable à la biodiversité tout en jouant un rôle paysager et brise vent (favorables aux cultures des terrains adjacents)  Une attention particulière sera portée à la limite ouest de bretelle daccès dans læsprit entrée de ville : la végétation envisagée constitue lønterface entre voie routière et site de projet, et contribuera à son insertion sur cette zone à vocation naturelle et agricole  Il søgira donc de maintenir une trame végétale en particulier en périphérie de manière se placer en continuité écologique avec la trame verte existante
Sites et monuments		Les monuments de Sénas et des communes proches (Mallemort et Alleins) ne dégagent aucune visibilité vers le site du projet : ils sont soit dans un contexte bâti, soit trop bas en altitude pour pouvoir visualiser le site du projet au-dessus des masques visuels, végétaux notamment.	



THEME GENERAL	Domaine spécifique	SITUATION ET PROBLEMATIQUES	SITUATION FUTURE :
		ACTUELLES	recommandations/commentaires
		Concernant les sites, Grotte de Calès à Lamanon	
		et le calvaire do Alleins: sites éloignés sans co-	
		visibilité	



### 3 Synthèse

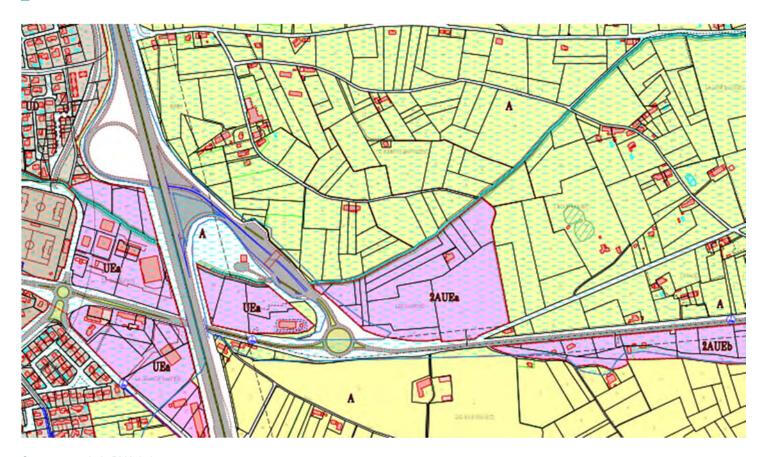
Le site de projet bénéficie dun contexte favorable au regard de son accessibilité lié à lichangeur autoroutier A7 qui débouche sur une infrastructure denvergure régionale, la RD7n.

La commune de Sénas appartient au parc des Alpilles et cet échangeur autoroutier constitue une porte dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent, la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent du Parc. Par conséquent de la réalisation du projet dentrée au sein du Parc. Par conséquent du Parc. Par

La capacité de réaliser le projet est déjà **identifiée au PLU :** il conviendra dassurer une concertation avec les différents services instructeurs/acteurs afin dantégrer le plus en amonts possible leurs attentes dans la conception du projet : commune, CT3, Métropole, chambre dagriculture, DDTM, Parc des Alpilles en particulier.

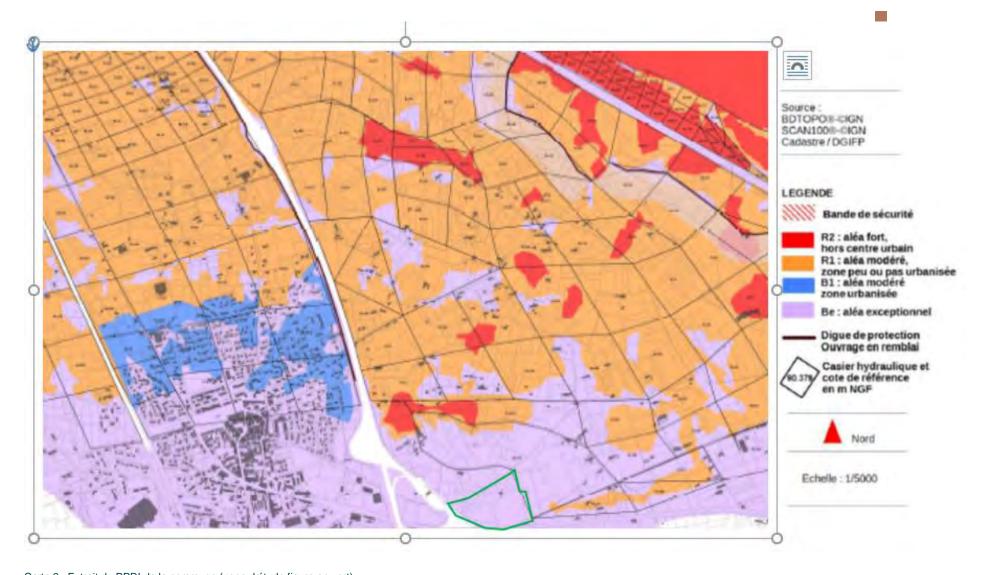


## Annexe : cartes de zonages PLU, PPRI, zonages environnementaux, TVBÅ



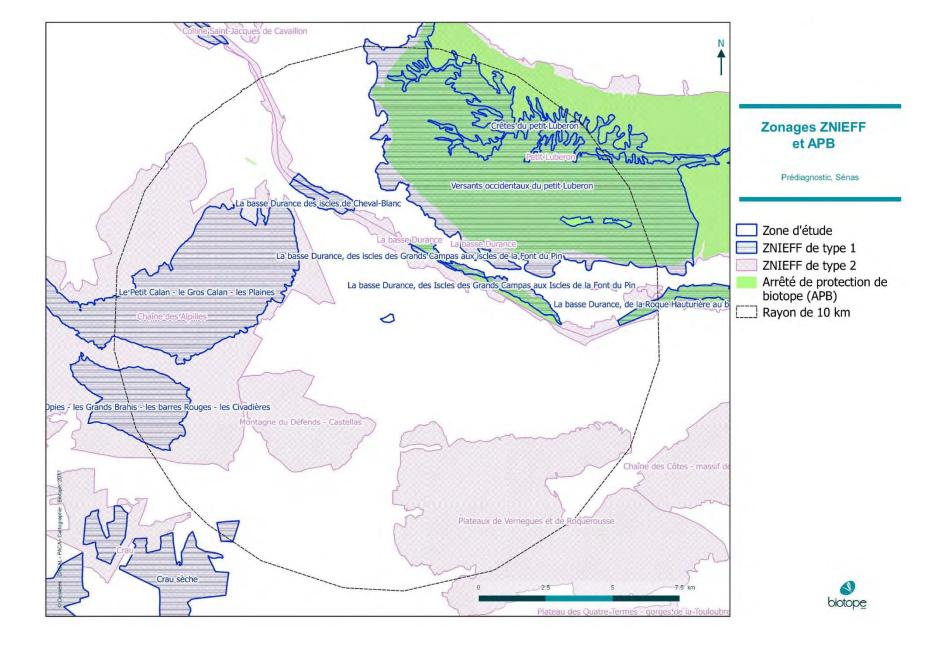
Carte 1 : extrait du PLU de la commune





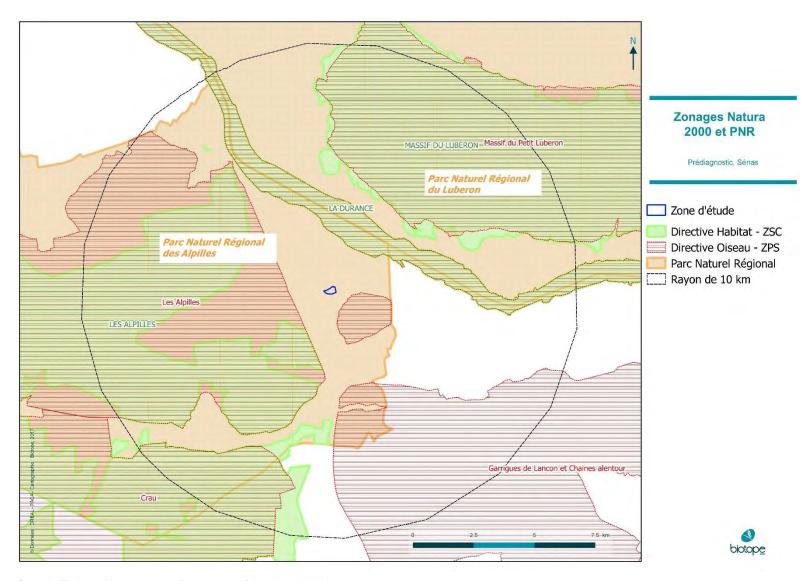
Carte 2 : Extrait du PPRI de la commune (zone dœtude figure en vert)





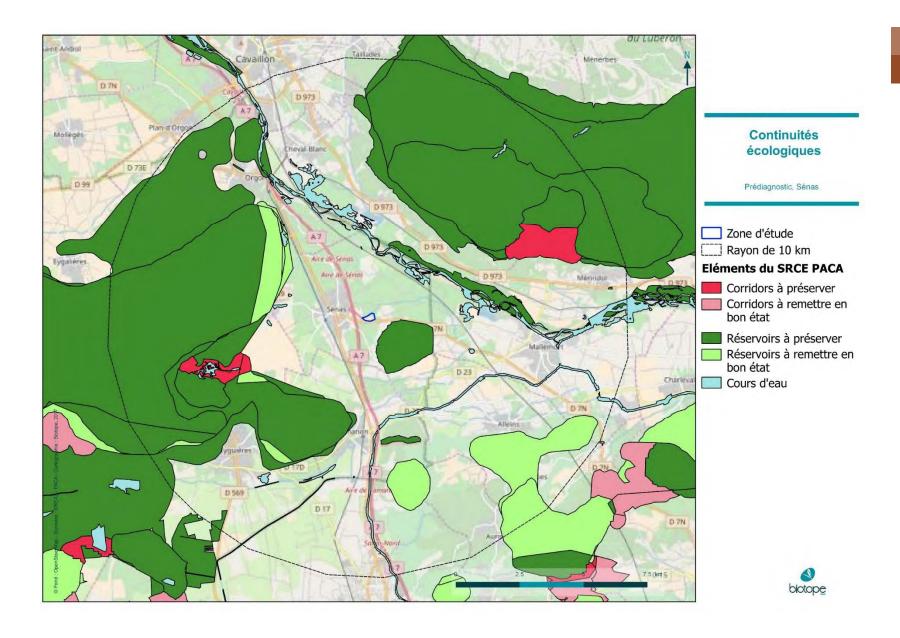
Carte 3 : Zonages ZNIEFF et Arrêtés de Protection de Biotope





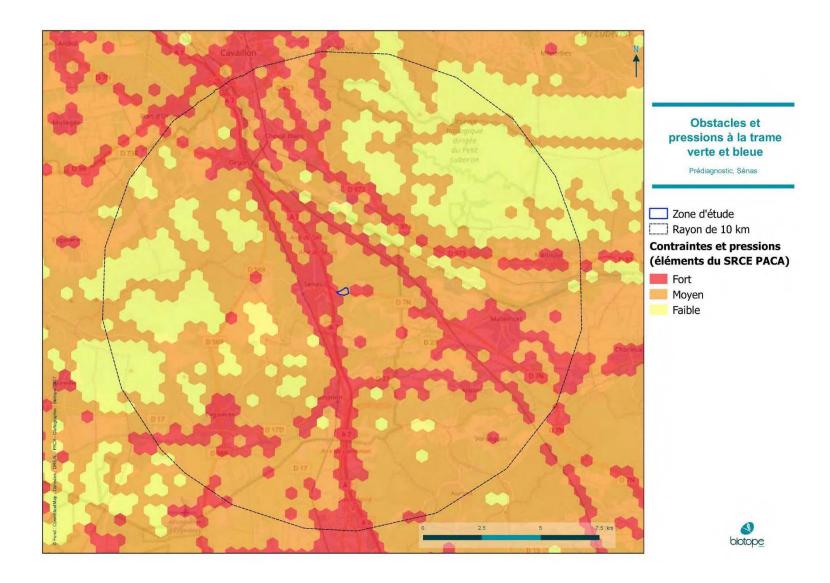
Carte 4 : Zonages Natura 2000 et Parc naturel régional des Alpilles





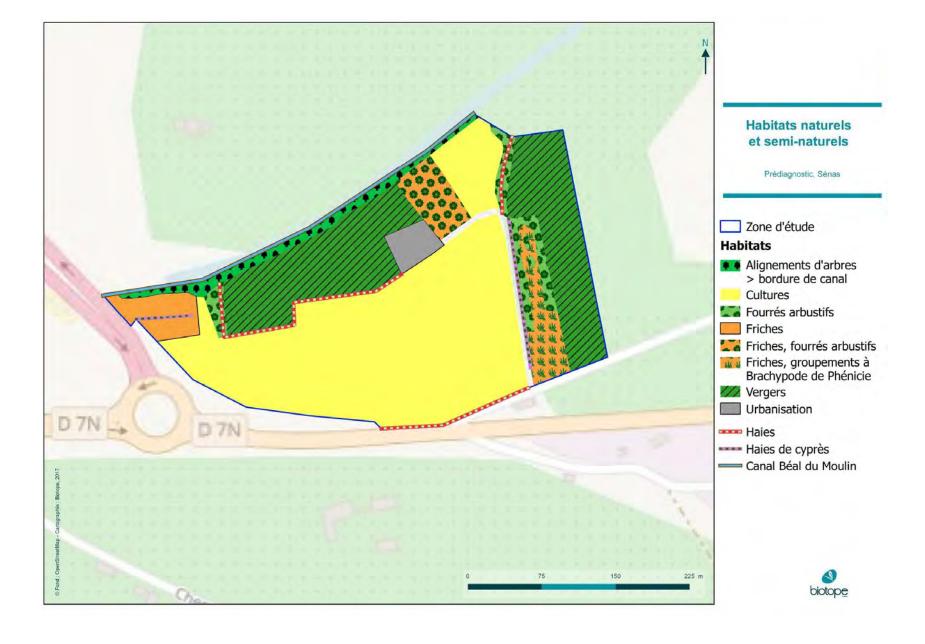
Carte 5 : Continuités écologiques extrait du SRCE de PACA





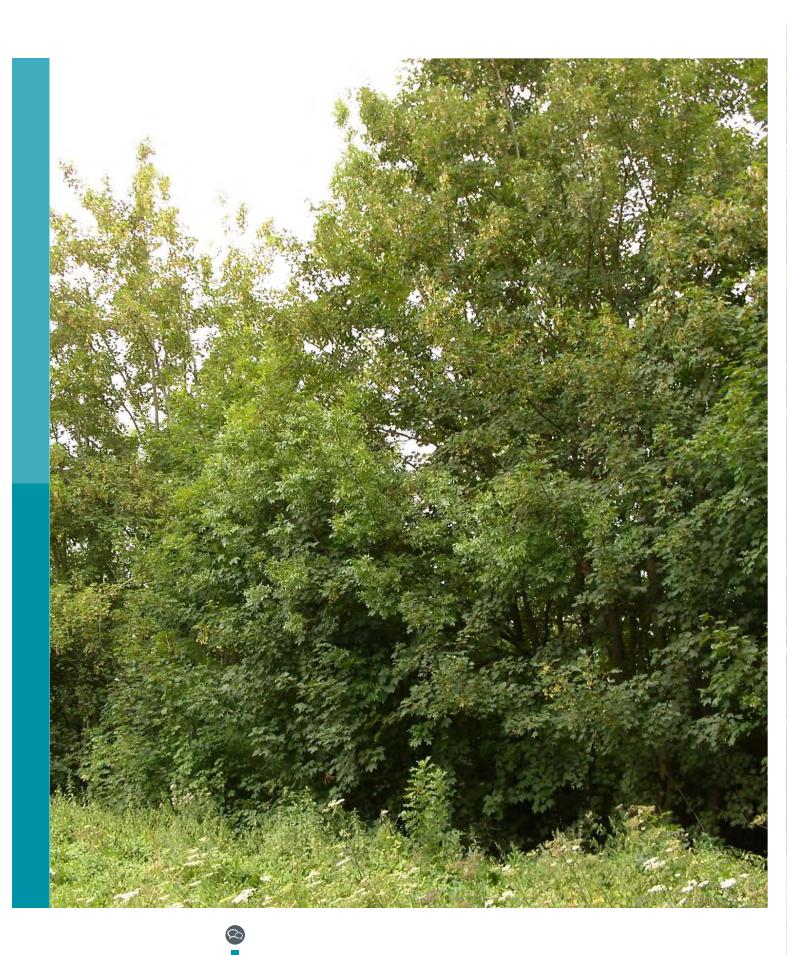
Carte 6 : Obstacles et pressions à la trame verte et bleue extrait du SRCE de PACA





Carte 7: Habitats naturels et semi-naturels







Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél.: +33(0)4 67 18 46 20 - Fax: +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr